

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4901 - LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024

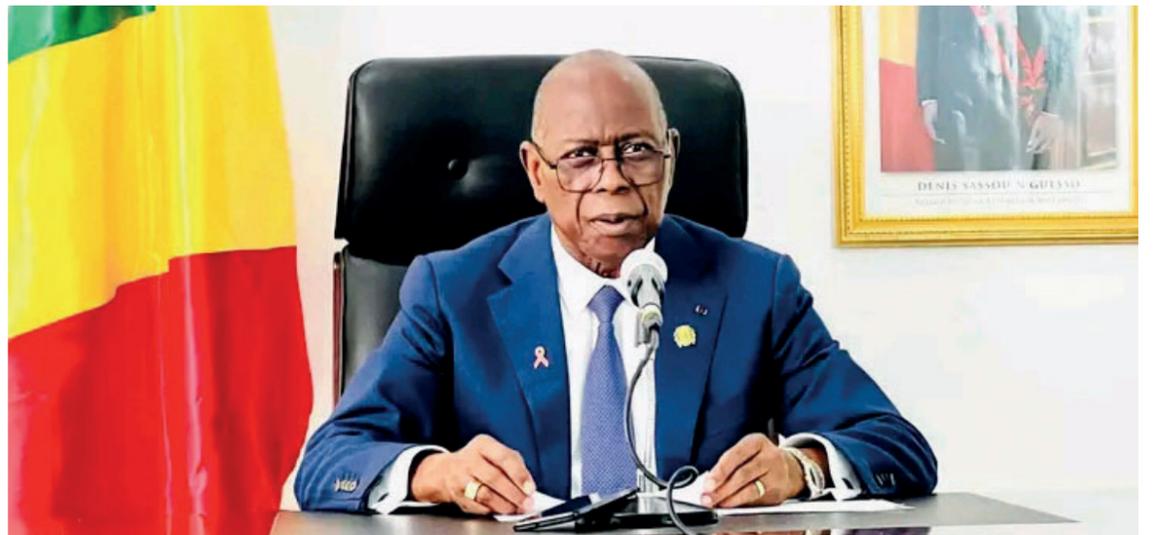
SANTÉ PUBLIQUE

La lutte contre le sida demeure une préoccupation

Dans le message du gouvernement relatif à la journée mondiale de lutte contre le VIH-sida, célébrée le 1er décembre de chaque année, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a souligné la nécessité de poursuivre les efforts pour réduire l'impact de la maladie au Congo. « La situation est tout aussi préoccupante. Avec une prévalence estimée à 3,2% chez les adultes âgés de 15 à 49 ans en 2023, notre pays fait face à l'une des épidémies les plus généralisées de la région d'Afrique de l'Ouest et du centre », a-t-il déclaré.

Page 8

Le ministre donnant lecture de la déclaration du gouvernement/DR



TRAVAUX PUBLICS

Poursuivre le désenclavement de l'arrière-pays



Les travaux sur un tronçon routier du pays/DR

Les travaux d'aménagement et de bitumage des axes routiers nationaux vont connaître une nouvelle cadence, selon le gouvernement, aux fins de désenclaver l'arrière-pays et de relier le Congo aux autres Etats de l'Afrique centrale. C'est le cas notamment du chantier de la route Ouesso-Pokola (47km) dans le département de la Sangha qui fait partie des segments du corridor 13 devant connecter les villes de Brazzaville, Bangui en Centrafrique et N'Djamena au Tchad.

Page 4

FEUILLETON FÉCOFOOT

Le Congo risque gros

Le ministre chargé des Sports, Hugues Nguélon-délé, s'est entretenu le 28 novembre à Brazzaville avec le directeur des associations membres de la Fédération internationale de football association (Fifa), Gelson Fernandes. L'émissaire de la Fifa a indiqué à l'issue des échanges qu'« à ce niveau, il n'y a pas de négociation possible », ce qui sous-entend que le Congo risquerait d'être sanctionné sur la situation prévalant à la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Page 13



POOL

20 mille jeunes à réinsérer dans le département

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement va participer à la réinsertion de 20 000 jeunes dans le département du Pool dont 10 000 ex-combattants et 10 000 jeunes porteurs de pro-

jets. Dans cette perspective, quelque 7 097 jeunes ont déjà été formés à l'élaboration des plans d'affaires et d'appui à la formalisation.

Page 6

ÉDITORIAL

Foyers

Page 2

ÉDITORIAL

Foyers

Quel bilan retenir à mi-parcours de l'opération « Coup de poing » lancée au mois de mai dernier par le ministère de l'Intérieur à travers ses services spécialisés contre le grand banditisme à Brazzaville et dans d'autres localités du Congo impactées par le phénomène «Bébés noirs»? Dans une communication sur la question courant le mois de novembre, le Commandant des Forces de police a dressé un inventaire qui témoigne de la réussite de la mission. Un succès sur lequel il s'est gardé de tout triomphalisme car prémunir nos villes des violences imputées à des gangs sans foi ni loi est une œuvre de longue haleine.

Des chiffres : en sept mois, a indiqué le haut gradé, environ 2000 personnes ont été interpellées, quelque 198 fumeurs ont été détruits, 6000 tonnes de faux médicaments incinérées, 500 kilogrammes de psychotropes saisis et détruits. Une moisson somme toute abondante qui a permis, poursuivait-il, de prendre à rebours les bandits et de réduire considérablement l'impact de leurs actions. Dans Brazzaville, il est vrai, les récits de faits divers cauchemardesques en lien avec les campagnes terroristes des concernés ont quelque peu faibli.

Au demeurant, il n'est pas lieu de se contenter de ce bilan « encourageant » car les foyers résiduels peuvent se reconstituer et reprendre leur bravade contre l'ordre établi et nuire à la paix sociale tant qu'il n'y aura pas de concomitance entre la légitime répression et l'indispensable clause sociale de réinsertion des brigands. D'où la nécessité pour les pouvoirs publics de parachever l'implantation des centres préconisés dans ce cadre : Auberville, dans la Bouenza; et Opokania, dans la Cuvette. Une fois menée à son terme, cette expérience bénéficiera aux jeunes délinquants d'autant plus qu'ils y apprendront divers métiers à même de les tirer de l'oisiveté.

Brazzaville et Pointe-Noire, villes les plus exposées au banditisme décrié, ne sont en réalité que des « clientes » attirées d'un commerce qui a ses racines ailleurs. À l'évidence, les points d'entrée du pays sont des passerelles pour le trafic de faux médicaments et autres drogues dures, alors que le chanvre indien est de production foncièrement locale. Dans ce cas précis, l'attention devra être orientée vers l'hinterland où, autour des champs de plantation des cultures vivrières, certains cultivateurs font fleurir de la marijuana qu'ils acheminent ensuite par divers canaux vers les deux plus grandes agglomérations du pays.

Peut-être donc qu'en plus des contrôles aux frontières, regarder aussi de ce côté-là ?

Les Dépêches de Brazzaville

CULTURE DE PAIX

Plaidoyer pour la mise en place d'une antenne nationale de l'AIPP

A la tête d'une délégation composée des membres de la Fédération pour la paix universelle (FPU) et de l'Association internationale des parlementaires pour la paix (AIPP), le coordonnateur régional de cette institution en Afrique, le Dr Paterne Zinsou, a échangé le 27 novembre à Brazzaville avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, sur la création de l'antenne nationale au Congo.



Isidore Mvouba s'entretenant avec la délégation de la FPU/AIPP/DR

Organe parlementaire de la FPU, l'AIPP a, entre autres, missions de faire des représentants du peuple des éducateurs de performance en termes de culture de la paix, des artisans et des hommes de paix. Créée en 2016, cette institution compte actuellement 21 membres en Afrique. La délégation de la FPU Afrique a apporté au président de l'Assemblée nationale son message de remerciement pour les efforts consentis dans la recherche de la paix, de la culture de l'harmonie et de l'action interparlementaire.

« Notre message essentiel a porté sur la nécessité du lancement de l'Association internationale des parlementaires pour la paix, chapitre Congo. Cette association est une composante, un organe parlementaire de la FPU qui travaille essentiellement pour faire des représentants du peuple des éducateurs de performance en termes de culture de la paix, des artisans, des hommes de paix », a expliqué Paterne Zinsou.

Il a également salué le dynamisme et le potentiel d'Isidore Mvouba qui avait déjà mis en place un point focal sur la culture

de la paix. Selon le coordonnateur régional de l'AIPP pour l'Afrique, rien ne peut se faire actuellement sans l'éducation, la culture, la promotion et le développement de la paix. « Tout ce qui se passe autour de nous nous donne la leçon qu'il faut d'abord éduquer à la paix. Lorsque vous voulez donc avoir une expertise que ce soit dans les médias, en diplomatie ou dans la santé, il faut se former. Si vous voulez réaliser un monde, une nation, une administration, une assemblée ou une coopérative de paix, il faudrait que les membres qui sont au sein de ces initiatives soient imprégnés et aient la vocation de la culture de la paix », a-t-il rappelé.

Accueillant avec une grande ferveur cette initiative, le président de l'Assemblée nationale a souhaité que cette antenne soit véritablement mise en place afin que le Congo commence à goûter des prémices et des faveurs qu'offre une culture de la paix.

Isidore Mvouba et ses hôtes ont également abordé le point sur le Sommet mon-

dial sur la culture de paix qui va se tenir à Séoul, en Corée, en 2025. En effet, cette rencontre abordera, entre autres, des questions liées à la culture de la paix dans son caractère multidimensionnel. Parmi les participants attendus, il y a les chefs d'Etat et de gouvernement, les parlementaires, les chefs coutumiers, les chefs religieux, les hommes des médias, le secteur privé, les académiciens, les associations. « Nous avons donc partagé ce programme avec le président de l'Assemblée nationale qui nous a prodigué des conseils et qui s'est véritablement engagé dans la perspective de la vocation du président de la république de pouvoir réaliser une nation de paix. Nous sommes convaincus qu'en nous appuyant sur ce modèle qui est construit ici et surtout dans le cadre des activités de la route de la paix, je crois que nous pouvons modeler cette association selon la dimension et la vocation des dirigeants congolais », a conclu le secrétaire général régional de la FPU pour l'Afrique.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service),
Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MESSAGE SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Le PCT appelle à la matérialisation des orientations présidentielles

Le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT), dans une déclaration rendue publique le 29 novembre à Brazzaville, a salué le leadership « éclairé » du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, qui a su, selon lui, rassurer le peuple congolais, encourageant, par ailleurs, le gouvernement à matérialiser les hautes orientations formulées par le chef de l'Etat pour le mieux-être collectif.

Réuni sous la direction de son secrétaire général, Pierre Moussa, le secrétariat permanent du bureau politique du Comité central du PCT a noté que le message du président de la République sur l'état de la nation, devant le parlement réuni en congrès le 28 novembre, était rempli d'enseignements et d'orientations. Selon lui, le chef de l'Etat s'est, en toute responsabilité, acquitté d'une obligation constitutionnelle, indispensable à la vitalité de la jeune démocratie congolaise. Le PCT pense que face aux difficultés conjoncturelles que connaît le pays, Denis Sassou N'Gusso a rendu un hommage mérité au peuple congolais pour sa résilience. « En outre, le secrétariat permanent a hautement apprécié la constance et la détermination du président de la République à répondre aux aspirations légitimes de la jeunesse congolaise à qui il a dédié l'année 2024, avec un faisceau de programmes pluriannuels, conformément à la mise en œuvre accélérée du Plan national de dévelop-



Le secrétariat permanent du PCT réuni sous la direction de Pierre Moussa DR

pement 2022-2026, déclinai-
son de son projet de société
: « Ensemble, poursuivons la
marche », a rappelé la déclara-
tion.

Le PCT a, par ailleurs, appor-
té son soutien aux réformes
en cours initiées par le gou-
vernement, indispensables,
d'après lui, à l'assainissement

économique et financier, bref
à l'amélioration de la gouver-
nance. « Le secrétariat per-
manent soutient totalement
les orientations du président

« Le secrétariat permanent soutient totalement les orientations du président de la République, réitérées au gouvernement, en faveur de la jeunesse congolaise. Il invite les militants et sympathisants du PCT, ceux de la Majorité présidentielle ainsi que celles et ceux de l'Organisation des femmes du Congo et de la Force montante congolaise, à se ranger en ordre de bataille, en vue des compétitions pacifiques, au profit du peuple congolais, sous la haute conduite du président de la République, pour des conquêtes futures »

de la République, réitérées au
gouvernement, en faveur de
la jeunesse congolaise. Il in-
vite les militants et sympathi-
sants du PCT, ceux de la Ma-
jorité présidentielle ainsi que
celles et ceux de l'Organisa-
tion des femmes du Congo et
de la Force montante congo-
laise, à se ranger en ordre de
bataille, en vue des compé-
titions pacifiques, au profit
du peuple congolais, sous la
haute conduite du président
de la République, pour des
conquêtes futures », ont ex-
horté les participants à cette
réunion.

Le secrétariat permanent a
également invité les forces
vives de la nation, « éprises
de paix et de concorde natio-
nale », à unifier leurs efforts
en vue de la préservation de
la paix « chèrement acquise
», de l'ordre social, de la co-
hésion nationale, dans le res-
pect du pacte républicain. Il a,
enfin, exhorté les Congolais à
soutenir les efforts du gouver-
nement dans le processus du
développement inclusif et du-
rable du pays.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

J moins X

Lundi 20 janvier 2025, soit précisé-
ment dans quarante-neuf jours à
compter du 2 décembre 2024... Im-
manquablement, la date de l'investiture
du 47e président des États-Unis d'Amé-
rique est sur toutes les lèvres pour un
certain nombre de promesses que porte
l'événement. Parce qu'en plus de sacrifier
à une tradition républicaine - un pré-
sident élu prenant la succession de son
prédécesseur -, Donald Trump se retrou-
vera aussi face à d'autres fronts, presque
tous liés à la place qu'occupe Washington
dans le concert des nations.

D'un certain point de vue, le ton est quasi-
ment donné avec notamment les premières
annonces du républicain sur le commerce
international. Les Etats-Unis vont relever
les droits de douane sur les produits prove-
nant de Chine, du Mexique et du Canada.
Les têtes d'affiche de la future administra-
tion Trump sont d'ores et déjà nommées, les
unes et les autres étiquetées comme étant

« pro » ou « anti » tel ou tel pays. Il faut dire
que cette lecture analytique suffisamment
médiatisée du profil des dirigeants est de
nos jours très en vogue.

D'après ces formules souvent basées sur
des idées reçues - les médias et leurs grands
spécialistes en détiennent le secret -, il y au-
rait parmi les collaborateurs désignés du
président Trump des « inconditionnels » de
l'Etat hébreu, des « agents » du président
russe, Vladimir Poutine, des « intraitables
» avec l'Iran, mais tous et toutes ont sans
doute la mission de notifier aux nations qui
voudraient relever la tête pour se mesurer
à la première puissance de ne pas prendre
leurs rêves pour des réalités.

De toutes ces supputations, sans nul doute
que le locataire de la Maison Blanche dès
le 20 janvier est surtout attendu sur le
dossier ukrainien. Comparé au conflit au
Proche-Orient impliquant Israël, Gaza, le
Liban et l'Iran, les hostilités entre l'Ukraine
et la Russie suggèrent le risque de voir le

monde basculer dans une crise d'ampleur :
une troisième guerre mondiale ! Depuis les
derniers échanges de missiles « dangereux
» entre Kiev et Moscou, aux dires de beau-
coup tous les ingrédients d'une telle esca-
lade semblent réunis.

Ayant à plusieurs reprises répété son op-
position à la poursuite de cette guerre qui
court vers sa troisième année, Donald Tru-
mp fait globalement figure de messenger de
la paix. Il n'empêche que cette posture le
met en porte à faux avec les faucons qui
voudraient en découdre à tout prix. Et la
date de l'investiture du président élu des
Etats-Unis porte toute cette charge émo-
tionnelle qui montre à quel point la perte
réciproque de confiance et la rupture du
dialogue entre les nations sont de très mau-
vais signes pour l'humanité. Chacun devrait
en prendre conscience.

Mais s'il va être le jour des mille colombes,
alors, vite, que le 20 janvier 2025 arrive !

Gankama N'Siah

DÉSENCLAVEMENT

De nombreux travaux attendus sur les axes routiers

Les travaux de bitumage de la route Ouesso-Pokola, avec le pont sur la rivière Sangha, devraient s'accélérer vers le corridor 13. Le bitumage de ce tronçon long de 47 km figure parmi la dizaine de travaux de désenclavement que le gouvernement compte réaliser d'ici à 2025.

Les chantiers sur la route Ouesso-Pokola et la construction du pont d'une portée de 616 mètres sur la rivière Sangha ont démarré depuis mai 2023. Financé à hauteur de 99,7 milliards F CFA par la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), l'ouvrage vise à améliorer la mobilité et les échanges de biens et de personnes sur le territoire national. Il va surtout soulager les habitants du département voisin de la Likouala qui restent confrontés aux problèmes de mobilité.

La réalisation des travaux d'aménagement et de bitumage est primordiale, selon le président Denis Sassou N'Guesso, qui a fait le point, le 28 novembre, dans son message sur l'état de la nation, couplé à la célébration du 66e anniversaire de la Journée de la République. Cet axe routier rejoint le projet intégrateur du corridor Ouesso-Bangui-N'Djamena, dont l'ambition majeure est de redonner au Congo sa vocation de pays de transit. Exécutés par la société chinoise CRBC pour une



durée normalement de trois ans, les chantiers prévoient également la construction de trois ponts majeurs dotés d'une structure mixte constituée des poutres métalliques surmontées d'une dalle de hourdis en béton armé.

Signalons que le projet du corridor 13 bénéficie d'un mode de financement assez singulier

avec deux principaux bailleurs de fonds. Pour la partie qui concerne le Congo, en plus de l'apport de 99,7 milliards F CFA de la BDEAC, la Banque africaine de développement est engagée à financer les travaux de finition de la deuxième phase du même projet. Le respect des délais de versement des crédits demeure

Les travaux sur un tronçon routier du pays DR

un gros défi pour le gouvernement congolais et ses partenaires. Lors d'une visite de terrain, en août dernier, les autorités se plaignaient du retard dans le décaissement des fonds de la part de la BDEAC. Le constat est valable sur l'autre projet intégrateur de la route Dolisie-Kibangou vers Ndendé Doussala à la frontière du

Gabon, soumis au même mode de financement.

Par ailleurs, le chef de l'Etat a insisté sur le bitumage de la route Boundji-Ewo, de la boucle du Kouilou et la réhabilitation du pont de Sounda. « Il s'agit également : de la mise en œuvre d'un programme d'entretien routier sur toute l'étendue du territoire national, notamment sur la route nationale n° 7 Loudima-Sibiti dans les départements de la Bouenza et de la Lékoumou ; de la réhabilitation de la route Ombele-Okonda-Olingossayo-Moundzeli et la bretelle Olingossayo-Pamba-Boua dans le département de la Cuvette ; de la réalisation du cantonnement villageois sur la route nationale n° 2 sur les tronçons Léfini-Et-souali, Gamboma-Inkouélé dans le département des Plateaux », a-t-il énuméré.

Ce programme d'infrastructures routières, d'après Denis Sassou N'Guesso, va se poursuivre avec la construction « imminente » d'ouvrages sur la Noumbi, la Libenga, la Motaba et le Niari.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

CATASTROPHES NATURELLES

Le Congo peaufine sa stratégie de relèvement

Le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a organisé, du 25 au 28 novembre à Kintélé, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement, un atelier résidentiel d'actualisation de la stratégie de relèvement post-catastrophes et de préparation dans les zones affectées par les inondations en République du Congo.

Regroupant les points focaux des différents ministères impliqués dans la lutte contre les catastrophes, l'atelier a permis aux participants, entre autres, de mettre à jour et de valider la stratégie de relèvement post-catastrophes et de préparation dans les zones affectées par les inondations dont le but est de définir des orientations pour la préparation des inondations. L'objectif étant non seulement de répondre à l'urgence humanitaire mais aussi de jeter les bases d'une reprise durable en mettant une passerelle/jonction entre cette phase de réponse immédiate et celle de relèvement ou construction durable à plus long terme intégrant des mesures de prévention des risques et de préparation aux catastrophes futures.

Les travaux en groupes ont permis aux participants de suivre la présentation des divers acquis en 2024 en matière de réponse humanitaire



Le présidium / Adiac

et de relèvement ; les orientations de la stratégie de relèvement post-catastrophes et de préparation aux inondations futures ; la mise en œuvre de la stratégie de relèvement rapide et de préparation aux inondations futures ; le coût de la stratégie et le schéma de financement. Spécifiquement, il s'est agi de mettre en relief les acquis des actions et des évaluations de réponse aux catastrophes ainsi que celles de relèvement y afférentes ; définir les priorités de relèvement pour chaque localité en tenant compte du principe de reconstruire

en mieux ; actualiser la stratégie de relèvement post-catastrophes ; actualiser le plan d'action de relèvement dans les localités affectées ; identifier les partenaires techniques et financiers du relèvement rapide en vue des interventions efficaces et efficientes.

« Il y a un document qui existait déjà, notamment la stratégie de relèvement post-inondations que nous voulons étendre à toutes les catastrophes. Il s'agit des pluies diluviennes, des vents violents, tornades et les inondations. Ce docu-

ment est la conséquence des évaluations qui avaient été réalisées depuis 2021 et nous voulons le compléter avec les nouvelles évaluations puisque les données ont changé. Comparativement à l'année 2021, les données n'étaient pas les mêmes, étant donné que nous voulons étendre la stratégie à toutes les autres catastrophes naturelles qui ont causé d'importants dégâts », a expliqué le conseiller à l'Action humanitaire de la ministre en charge des Affaires sociales, Clément Essiéké.

Selon lui, la stratégie de relè-

vement consiste à regarder, identifier les dégâts causés par ces catastrophes ainsi que le niveau des pertes subies par la population victime des inondations. Ce qui n'était pas le cas dans l'ancien document qui s'arrêtait seulement au niveau de l'assistance humanitaire. « Déjà, les prévisions météorologiques nous indiquent que la situation risque de dépasser celle de la fois dernière. Le document que nous avons préparé avant tenait compte de ce qu'après la réponse, il faut se mettre en rang de bataille pour se préparer aux événements futurs. Nous avons un plan de réponse qui n'est pas encore mis en œuvre pour les catastrophes futures », a-t-il poursuivi. Il a précisé que les inondations concernent le corridor fluvial allant de Ngabé, dans le département du Pool, jusqu'au département de la Likouala.

Parfait Wilfried Douniama

INCLUSION NUMÉRIQUE

Poursuivre la connectivité des zones blanches

Le gouvernement congolais s'est fixé l'objectif de couvrir les zones blanches, au moins une centaine de localités non couvertes, par un réseau mobile. La connectivité de ces localités marquera un pas important vers l'inclusion numérique au Congo.

Dans son message sur l'état de la nation le 28 novembre dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a indiqué que l'extension régulière des réseaux de connectivité réduit le déficit constaté naguère dans le pays. « ... En 2024, les investissements réalisés pourront permettre la connexion de 44 localités au réseau de communication mobile ainsi que la connectivité internet à très haut débit des administrations publiques », a indiqué le chef de l'Etat.

A titre de rappel, une étude consacrée à la gouvernance du secteur numérique a été dévoilée le 11 octobre 2023.

Elle a révélé de nombreuses disparités principalement dans les départements de la Likouala et de la Cuvette Ouest. Des pistes de solutions ont dès lors été suggérées pour couvrir 184 zones blanches identifiées, allant de la fourniture de services au soutien des opérateurs mobiles.

L'étude réalisée par le cabinet Smart world partners visait à améliorer la gouvernance du Fonds pour l'accès et le service universels des communications électroniques (Fasuce) et à faciliter la mise en œuvre du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN). Financé par la Banque mon-

diale, le PATN vise à renforcer la capacité du pays à fournir des services numériques et accroître l'accès des zones mal desservies à l'internet haut débit et à la téléphonie.

Le bilan de la mise en œuvre du Fasuce offre des perspectives encourageantes pour l'inclusion numérique. Ce qui favorisera l'accès à des services électroniques de qualité.

Le président de la République, par la même occasion, a rappelé que les travaux de la troisième phase du projet « Couverture nationale en télécommunications en fibre optique, couplée au lancement du réseau mo-

bile de la 4e génération par la société Congo Télécom », viennent de démarrer. « Dans le même sens, nous avons procédé, le 21 novembre 2024, à l'inauguration de la 5G avec MTN-Congo, contribuant ainsi à réduire la fracture numérique dans le pays et à favoriser la digitalisation des opérateurs économiques », a-t-il précisé.

Le chef de l'Etat, par ailleurs, a souligné que la construction du Centre national de données se poursuit aussi de manière encourageante avec le concours de la Banque africaine de développement. Concernent toujours le secteur numérique,

il a instruit le gouvernement à accélérer les travaux de la plateforme de gouvernance électronique, en vue de la disponibilité des services citoyens en ligne et l'interconnexion des ministères. « Il s'agit d'améliorer les procédures administratives au sein des services publics, en même temps qu'il faut intensifier la formation en compétences numériques », a poursuivi Denis Sassou N'Guesso.

Pour le président de la République, tous ces projets, porteurs de nouveaux métiers dans le domaine du numérique, ouvrent des opportunités d'emploi et d'auto-emploi aux jeunes.

Gloria Imelda Lossele

DÉPARTEMENT DU POOL

10 000 ex-miliciens à réinsérer

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son message sur l'état de la Nation, a encouragé l'initiative prise par le Conseil d'administration du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) de participer à la réinsertion de 20 000 jeunes dans le département du Pool, dont 10 000 ex-miliciens et 10 000 jeunes riverains, porteurs de projets crédibles et éligibles. Le but étant de stimuler leur adhésion à l'essor des micros et petites entreprises.

Le chef de l'Etat, devant le Parlement réuni en congrès le 28 novembre, à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire de la proclamation de la République du Congo, a rappelé qu'il a instruit le gouvernement à prendre les dispositions adéquates pour rendre plus opérationnel et performant le Figa, conformément à sa mission initiale. « Les ressources mises à la disposition du Figa devraient permettre une implication plus accrue des jeunes dans l'entrepreneuriat. De ce fait, en vue de leur impulsion dans l'entrepreneuriat, 7 097 jeunes ont été formés à l'élaboration des plans d'affaires et d'appui à la formalisation et 2 973 projets ont bénéficié de la garantie du Figa au 30 octobre 2024 », a rappelé le président de la République.

Parfait Wilfried Douniama

EMPLOI DES JEUNES

Des initiatives tous azimuts menées par le gouvernement

Des formations aux métiers porteurs au recrutement dans la fonction publique, en passant par l'octroi des subventions aux jeunes entrepreneurs, l'exécutif veut s'attaquer au chômage des jeunes. Depuis le début de l'année, ce sont plus de cinquante mille jeunes qui ont été accompagnés à travers le programme pro-jeune du gouvernement.

La création d'emplois « durables » reste un défi pour le gouvernement congolais, qui doit favoriser l'éclosion des entreprises, créer des conditions propices à la croissance de l'emploi dans des secteurs à haute productivité et opérer une transformation des emplois informels. C'est l'un des points culminants évoqués par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le 28 novembre, dans son discours sur l'état de la nation, couplé à la célébration du 66e anniversaire de la Journée de la République.

Dans un contexte social de plus en plus difficile, le président congolais a voulu rassurer sur l'engagement de l'Etat visant à satisfaire aux besoins et aux préoccupations de la jeunesse. Le programme d'investissement public et prioritaire du gouvernement, mis en place pour accélérer l'exécution du Plan national de développement (PND) 2022 - 2026, a permis à ce jour l'insertion professionnelle des milliers de jeunes à travers le pays. « En réponse à cette grande interrogation (de l'emploi des jeunes), le gouvernement a adopté le "Document d'actions prioritaires" qui, en lien avec l'année de la jeunesse, contribue à la mise en œuvre accélérée du PND 2022-2026 », a signifié Denis Sassou N'Guesso. Il a encouragé l'initiative du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) desti-



Les travailleurs dans une usine agroalimentaire/Adiac

née à insérer 20 000 jeunes dans le Pool, dont 10 000 ex-combattants. D'autres jeunes du département vont être accompagnés dans la réalisation des micros et petites entreprises. Depuis le début de l'année, le Figa a déjà formé 7097 jeunes à l'élaboration des plans d'affaires et formalisé 2 973 projets d'entreprise. Avec l'augmentation de son capital à 30 milliards F CFA, l'entité étatique peut étendre ses interventions en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes.

Les mêmes attentes sont exprimées vis-à-vis des services publics de l'emploi, à savoir l'Agence congolaise pour l'emploi et le Fonds national d'ap-

pui à l'emploi et l'apprentissage (Fonea). Ce dernier multiplie des initiatives visant à renforcer les capacités des jeunes par l'acquisition de connaissances et de compétences en adéquation aux exigences du marché de l'emploi. En 2024, près de 700 jeunes ont été formés dans les filières de la maçonnerie, de la plomberie, du bois et de la restauration à Enyélé, Bétou, Dongou et Impfondo, dans le département de la Likouala. Le Fonea a aussi transformé la vie des centaines de jeunes désœuvrés à Owando (Cuvette), à Pointe-Noire, ainsi que dans la Sangha, le Kouilou, la Lékoumou et les Plateaux...

Le président Denis Sassou

N'Guesso a enfin salué les réformes relatives au report de l'âge d'admission à la retraite pour les travailleurs, y compris le relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti qui va passer de 50 400 à 70 400 F CFA. « Cet effort remarquable se poursuit avec le recrutement de 10 000 nouveaux agents civils de l'Etat, au titre de la campagne de recrutement 2024. Dans ce même élan, le processus de digitalisation de la fonction publique en cours connaîtra son apogée avec la mise en œuvre, courant 2025, de la gestion automatique de la carrière des agents civils de l'Etat », a-t-il assuré.

Fiacre Kombo

COMMISSION DES INVESTISSEMENTS

Onze sociétés obtiennent les agréments

La Commission nationale des investissements (CNI) a tenu, le 29 novembre à Brazzaville, sous la direction de son président, Athanase Ngassaki, sa seconde session ordinaire annuelle. Après examen des dossiers, toutes les onze entreprises soumissionnaires ont reçu leurs titres d'agréments définitifs, représentant un potentiel d'investissement de plus de 261 milliards FCFA.

Pour sa seconde session 2024, la CNI a examiné onze dossiers d'agréments sollicités par les investisseurs privés. Au nombre de ceux-ci, neuf étaient nouveaux et deux en réexamen, issus de la session de juillet. A l'issue des travaux, elle a accordé des agréments à toutes les onze entreprises soumissionnaires.

Les entreprises accréditées prétendent investir dans les secteurs de l'élevage, du bâtiment et des travaux publics, des transports, des services portuaires, de l'industrie et de l'exploitation forestière. Si tous ces projets venaient à

se réaliser, ils représenteront un investissement global de près de 261 milliards FCFA et pourront donner 2283 emplois directs à créer.

Ayant acquis leurs agréments d'investissement, ces sociétés vont désormais bénéficier des allègements et des avantages particuliers de la part du gouvernement, tels que prévu par la charte des investissements. Les privilèges résultant de ces facilités portent, entre autres, sur la réduction des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice et bien d'autres avantages fiscaux spéciaux.

Conformément à ladite



Les membres de la CNI pendant les travaux/Adiac

charte, les sociétés accréditées sont tenues de recruter prioritairement le personnel de nationalité congolaise et doivent impérativement l'immatriculer à la sécurité sociale. Ce texte oblige aussi ces entreprises à transformer leur matière première sur le

sol congolais afin de soutenir la diversification économique.

Précisons que la CNI est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte une vingtaine de membres

permanents, issus de diverses administrations publiques et privées, ainsi que de quelques institutions. Sa mission fondamentale est d'examiner les demandes d'agréments sollicitées par les entreprises.

Firmin Oyé

DROITS HUMAINS

Encourager l'inclusion des personnes vivant avec handicap

Le psychologue André Andayi a demandé aux médias de jouer leur partition pour l'inclusion des personnes vivant avec handicap (PVH) en vue de la promotion leurs droits et de la lutte contre leur stigmatisation.

Lin invite a été formulée à l'issue d'un atelier au profit des professionnels des médias organisé par le Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo (Giohac) et CPS, deux organisations de défense des droits des personnes vivant avec handicap. Avec des journalistes, le Giohac et CPS ont travaillé sur l'inclusion des PVH et l'éthique des professionnels des médias, les techniques et approches nécessaires pour enrichir leur qualité de travail sur la thématique du handicap.

L'un des obstacles majeurs pour les personnes handicapées est l'accès physique aux bâtiments, aux transports et aux espaces publics. Des aménagements adaptés tels que des rampes d'accès, des ascenseurs, des toilettes accessibles et des signalétiques adaptées sont essentiels pour permettre leur réelle participation à la vie publique.

Sur le plan de l'éducation inclusive, les enfants et adultes handicapés doivent avoir ac-



Les participants à l'atelier Adiac

cès à une éducation de qualité dans un environnement adapté. L'éducation inclusive vise à intégrer les élèves en situation de handicap dans des établissements scolaires ordinaires, avec des dispositifs de soutien tels que des accompagnants, des cours spécialisés ou l'utilisation de technologies d'assistance.

Les lois souffrant des textes d'application, conventions internationales ratifiées par le Congo, des expressions inappropriées liées à la condition du handicap ont été rappelées aux journalistes. Ainsi, l'animateur des travaux de

l'atelier, Lucien Moukengué, a encouragé les journalistes à être des ambassadeurs ou des vecteurs pour contribuer au changement d'inclusion et au respect au Congo.

« Vous avez maintenant des outils pour sensibiliser le public à travers les reportages plus inclusifs, plus respectueux, et mieux informer. Grâce à vos articles, reportages et publications, vous pouvez contribuer à démythifier les obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite et aider à briser les paradigmes et les stéréotypes

qui peuvent persister dans notre société », a indiqué Lucien Moukengué.

Le Congo a ratifié la convention visant à protéger et promouvoir les droits des personnes en situation de handicap et dispose également de la loi n° 009 du 22 avril 1992 portant statut, protection et promotion de la personne handicapée. Ce texte stipule en son article 6 que tout édifice public, toute aire de circulation, de stationnement et tout moyen de transport public doivent être pourvus d'aménagement susceptible d'en

faciliter l'accès aux personnes handicapées.

L'inclusion des personnes vivant avec un handicap est un principe fondamental des droits humains, qui consiste à permettre à ces personnes de participer pleinement et activement à la vie sociale, économique, politique et culturelle. Cela implique de garantir l'accès à une égalité des chances, en veillant à ce que les personnes handicapées puissent jouir de leurs droits de manière effective, sans discrimination, et dans un environnement qui répond à leurs besoins spécifiques. L'inclusion des PVH n'est pas seulement un droit, mais aussi un moteur de transformation sociale. Elle permet de construire des sociétés plus solidaires, diversifiées et équitables. En créant un environnement accessible et respectueux de la différence, chacun peut contribuer à un monde où les PVH peuvent participer pleinement à toutes les facettes de la vie.

Fortuné Ibara

ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025

Le CNFSDP accueille sa première promotion des étudiants

Le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Sostène Ferdinand Likouka a patronné, le 25 novembre à Brazzaville, la première rentrée académique du Centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP), en compagnie du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Vincent Ndinga. Soixante-dix étudiants seront formés dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des données statistiques pour orienter les politiques publiques, les stratégies de développement ainsi que dans la planification démographique.

Un concours national a été organisé les 9 et 10 novembre derniers par le ministère du Plan et celui de l'Enseignement supérieur en vue de l'ouverture du CNFSDP. Soixante-dix candidats ont été admis dont trente-cinq pour le parcours de techniciens supérieurs en statistique et planification et trente-cinq autres pour le parcours de licence en statistique. « C'est une opportunité unique pour nous. Nous sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe et nous sommes prêts à relever le défi », a déclaré l'un des admis au cycle licence.

Les programmes de ce centre proposent des formations initiales et continues dans les cycles de licence, de master, ainsi que des certifications

professionnelles. Les étudiants apprendront à utiliser les outils statistiques avancés pour traiter des données complexes, comprendre les tendances démographiques afin d'aider les décideurs à faire les projections. Sur le plan de l'encadrement, il est probable que cette rentrée soit marquée par la mise en place d'un corps professoral composé d'experts et de chercheurs dans les domaines de la statistique et de la planification. Le CNFSDP a une vocation sous régionale à terme. Les enseignants et étudiants pourraient provenir des universités locales, d'institutions internationales ou de l'administration publique. Les étudiants bénéficieront d'un encadrement de haut niveau combinant la théorie et la

pratique afin de répondre aux standards internationaux.

Réfectionné avec l'aide des bailleurs, le CNFSDP a des bâtiments modernes pour une formation de qualité. Le centre envisage plusieurs partenariats avec des institutions nationales et internationales de recherche afin d'enrichir le programme académique et d'offrir des opportunités de stages et de projets concrets aux étudiants.

S'exprimant à l'occasion, le directeur du centre, Johs Stephen Yoka Ikombo, a souligné l'importance stratégique de cette initiative. « Les autorités administratives du système éducatif congolais insistent sur l'exigence académique attendue des étudiants. Vous êtes les pionniers d'une insti-

tution qui se veut un modèle d'excellence. Nous comptons sur votre engagement et votre rigueur pour faire rayonner ce centre sur la scène nationale. Nous avons le réel plaisir de lancer, de façon officielle, la rentrée académique en présence des autorités ministérielles. Les activités vont se dérouler d'après le calendrier académique de cette année », a-t-il indiqué.

Au-delà de la formation académique, ce centre vise à renforcer les capacités locales en matière de statistiques et de planification afin de soutenir les processus de développement national et régional. Les diplômés pourraient être appelés à jouer un rôle crucial dans les institutions publiques,

privées et internationales, ainsi que dans les organisations non gouvernementales qui œuvrent dans ces domaines.

Notons que le CNFSDP a été créé par la loi n° 18-2023 du 27 mai 2023 en remplacement du Centre d'application statistique et de la planification. Il est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et d'autonomie financière, afin de répondre à un besoin urgent de renforcement des capacités en statistique, en démographie et en planification. Ce centre ambitionne de former une élite capable de concevoir, analyser et mettre en œuvre des politiques adaptées aux défis économiques et sociaux du Congo.

F.I.

SANTÉ

Encore des efforts pour réduire l'impact du VIH-sida

Dans la déclaration du gouvernement relative à la journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1er décembre de chaque année, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a reconnu que malgré les efforts consentis il y a encore d'énormes défis à relever.

En cette journée mondiale de lutte contre le sida, commémorée sur le thème « Suivons le chemin des droits », le tableau peint par le ministre de la Santé et de la Population sur la situation de la maladie au Congo n'est pas reluisant malgré les efforts. « La situation est tout aussi préoccupante. Avec une prévalence estimée à 3,2% chez les adultes âgés de 15 à 49 ans en 2023, notre pays fait face à l'une des épidémies les plus généralisées de la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre », a-t-il indiqué. En 2023, a-t-il poursuivi, les



Le ministre donnant lecture de la déclaration du gouvernement/DR

efforts déployés par le gouvernement ont permis de mettre sous traitement antirétroviral 93% des personnes dépistées positives soit 38098 personnes. Seulement, il reste de nombreux défis à relever, notamment celui de la stigmatisation et de la discrimination auxquels sont confrontées les personnes vivant avec le VIH, a souligné le ministre de la Santé et de la Population. « Les injustices et les inégalités sociales alimentent les épidémies. Les adolescents et jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont deux fois plus de

leurs homologues masculins. Il est préoccupant de constater que plus de 44% de nouvelles infections dans notre pays sont recensées parmi les populations-clés et leurs partenaires », à en croire Gilbert Mokoki.

Ainsi, le financement du système de santé, l'engagement du personnel de santé, la décentralisation et la nécessité d'intégrer pleinement les efforts communautaires dans les réponses nationales face au VIH, de la prise de décision à l'exécution de la planification doivent être effectifs.

Rominique Makaya

Les déficientes visuelles invitées à briser le complexe d'infériorité

L'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo (Unamac) a édifié, le 27 novembre, à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, les femmes handicapées visuelles sur la santé, droits sexuels et reproductif afin de contribuer à leur bien-être physique, affectif, mental et social.



Des déficientes visuelles (Adiac)

L'objectif est d'enlever la honte et le complexe d'infériorité des personnes vivant avec handicap visuel, lever les obstacles sociaux, culturels et économiques y compris ceux spécifiques au handicap et au genre qui entravent leur accès à la pleine réalisation de leur santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR).

La rencontre a permis également de répondre aux besoins spécifiques des déficientes visuelles en leur donnant accès à une éducation sur le droit sexuel et reproductif en vue de mettre à leur disposition des informations pertinentes, d'acquérir des nouvelles connaissances, de faire connaître à cette couche vulnérable que le handicap n'est pas un obstacle à la réalisation de la SDSR. L'atelier a été organisé dans le cadre de la mise en œuvre du Projet promotion des droits des aveugles et malvoyants en Afrique. Il a regroupé trente participants en situation de handicap : les garçons, filles et adultes.

D'après l'Unamac, la santé, les droits sexuels et reproductifs sont fondamentaux à la santé et à la survie des personnes, à l'égalité de genre et au bien-être. Ainsi, l'Union déplore la discrimination à l'encontre des personnes vivant avec handicap visuel et le refus d'aborder ouvertement les questions relatives à la sexualité entravant leur vie. « Les carences sur le plan de la santé, des droits sexuels et reproductifs ont un

effet dévastateur sur les personnes et les communautés », a expliqué l'Unamac, ajoutant : « Seule une approche holistique peut combler ces lacunes, embrassant les droits de chacun et chacune à prendre les décisions qui concernent son corps et avoir accès aux services essentiels de santé sexuelle et reproductrice ».

Les participants ont été édifiés à cette occasion sur plusieurs communications : la masculinité, la santé sexuelle et la reproduction, les violences sexuelles basées sur le genre, la planification familiale et la maternité sans risque ainsi que sur l'éducation sexuelle. Le président du bureau exécutif de l'Unamac, Claudier Kokolo a rappelé dans son allocution d'ouverture que son organisation est en train de défendre les droits des personnes vivant avec handicap, en particulier les aveugles. Cette défense intervient après la ratification du protocole d'accord de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif au droit des personnes handicapées en Afrique par le Congo depuis quelques années. Il a insisté à cette occasion sur l'article 17, qui stipule que toute personne handicapée a droit à la santé. Par ailleurs, il a invité les participants à devenir chacun un ambassadeur pour relayer les enseignements reçus au cours de l'atelier.

Lydie Gisèle Oko

DROITS HUMAINS

Les représentants des peuples autochtones outillés dans la conservation de la nature

Un atelier d'échanges multi-acteurs sur les droits des peuples autochtones et des communautés locales, tenu à Brazzaville le 29 novembre, a permis aux participants d'identifier les opportunités, les enjeux et les défis à relever, afin que ces compatriotes jouissent de leurs droits et bénéficient des activités qui seront mises en œuvre en leur faveur.



Les participants après l'ouverture de l'atelier/Adiac

Organisé à l'initiative du ministère en charge de la Justice, en collaboration avec les organisations de la société civile, notamment le Cercle d'encadrement communautaire pour le développement, l'Observatoire congolais des droits de l'homme, sans oublier leur partenaire financier, Forest peoples programme, l'atelier avait pour objectif global d'échanger sur les connaissances et expériences des différents acteurs, et partager les informations sur les droits et les mécanismes efficaces de promotion et de protection des droits des communautés en général, et de la population autochtone, en particulier, dans le contexte de la sécurisation des droits fonciers coutumiers, et de la conservation de la nature.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur des mécanismes de consultation et de la coopération à la direction générale de la Promotion des peuples autochtones, Aubin Djondo-Kende, a souligné qu'en dépit des avancées significatives réalisées par le Congo, certains enjeux majeurs se présentent ainsi que des défis à relever. Le gouvernement, pour ce faire, a identifié des enjeux qui nécessitent une action commune, au nombre desquels la vulgarisation des textes juridiques relatifs à la promotion et à la protection des droits des peuples autochtones ; les droits civils et politiques ; l'éducation et la santé ; la protection du patrimoine culturel

de la population autochtone ; la sécurisation de ses droits fonciers coutumiers.

« Cet atelier qui met l'action, entre autres, sur la conservation de la nature et la sécurisation des droits fonciers de la population autochtone, est une occasion de proposer des actions concrètes en lien avec les lois et règlements de la République », a-t-il précisé. En rappel, la République du Congo est située à cheval sur l'équateur et couvre une superficie de 342 000 kilomètres carrés, dont la majeure partie est constituée de forêts. La superficie forestière s'élève actuellement à 22 410 682 hectares, ce qui représente 65,52% du territoire national. Ce puits de carbone crucial et cet habitat de la biodiversité est également le foyer ancestral de la population autochtone et des communautés locales qui, depuis des millénaires, dépendent des terres, des territoires et des ressources naturelles de ces zones forestières et en prennent soin... Selon la législation en vigueur, les aires protégées gérées par l'Etat sont le seul modèle juridique permettant de sécuriser les terres pour la conservation. Cela aboutit à la perte des terres, des ressources et des moyens de subsistance traditionnels des peuples autochtones sans consultation, consentement ou accès à des recours (...).

Guillaume Ondze

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

De hauts fonctionnaires de la RDC formés à l'université Paris Saclay

En appui de la convention de partenariat signée entre l'université Paris Saclay et la société Ginger sofresco via l'institut de formation Perspective, de hauts fonctionnaires du ministère du développement rural et de l'Office des voiries et de drainage (OVD) de la République démocratique du Congo (RDC) ont bénéficié d'une formation du 27 au 29 novembre.



Staff chaire achat Université Saclay/DR

La convention de partenariat a été signée le 26 juin dernier, prévoyant la formation de hauts fonctionnaires africains, tant sur les marchés publics que sur les contrats de partenariat public-privé. La signature de cette convention a été rendue possible grâce à l'œuvre d'une collaboration fructueuse de l'avocat franco-congolais, Me Lewis Nsalou Nkoua, et de Me Jean-Marc Peyrical. Celle-ci visait à offrir des formations conjointes sur les contrats publics. Dans ce cadre, des hauts fonctionnaires de la RDC, du Sénégal

et de Madagascar ont bénéficié de premières formations en partenariat public-privé au courant du mois d'octobre. Par la suite, du 27 au 29 novembre, des hauts fonctionnaires du ministère du Développement rural et de l'OVD de la RDC ont pu suivre une formation accélérée sur les marchés publics et les marchés complexes. La cérémonie de remise de diplômes sanctionnant cette formation a été organisée le 29 novembre dans les locaux de l'université Paris-Saclay. Elle

s'est déroulée sous la coordination de Florent Pestre, Directeur de la formation continue ; Hugues Temple-Boyer, directeur de Perspective-Ginger; Jean-Marc Peyrical, directeur de la chaire contrats publics; Me Lewis Nsalou Nkoua, responsable des formations Afrique, et d'Aurélien Chenina, enseignante au sein du parcours public. De cet enseignement ressortiront des professionnels hautement qualifiés en tous points capables de relever les défis de contrats complexes en Afrique.

Marie Alfred Ngoma

MPOX EN AFRIQUE

Près de 60 000 cas dans 20 pays touchés

Le nombre de cas de mpx signalés depuis le début de l'année en Afrique a dépassé les 59 200, alors que le nombre de pays affectés a atteint vingt, a révélé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Lors d'une conférence de presse en ligne le 28 novembre, Ngashi Ngongo, chef de cabinet et chef du bureau exécutif du CDC Afrique, a déclaré que le continent africain avait signalé 59 220 cas de mpx depuis le début de l'année, dont 12 938 confirmés, et plus de 1 164 décès, avec un taux de létalité d'environ 2% sur l'ensemble des cas signalés.

Les données de l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine montrent que rien que la semaine dernière, le continent africain a fait état de 2 680 nouveaux cas, dont 492 confirmés, et de 22 nouveaux décès.

Ngashi Ngongo a indiqué que le Burundi, la République démocratique du Congo et l'Ouganda représentent la majorité des nouveaux cas confirmés.

L'Angola est devenu le dernier pays africain à déclarer une épidémie de mpx, en signalant son premier cas confirmé le 16 novembre. Cela porte à vingt le nombre total de pays touchés.

Selon le CDC Afrique, le nombre de cas confirmés de mpx en Afrique a augmenté de plus de 600% cette année par rapport à l'année dernière.

«La flambée épidémique reste prédominante dans la région de l'Afrique centrale, où elle représente 93,2% de tous les cas confirmés et 99,5% de tous les décès signalés», a déclaré Ngashi Ngongo.

A la mi-août, le CDC Afrique a déclaré que l'épidémie de mpx en cours en Afrique constitue une urgence de santé publique de portée continentale. Peu après, l'Organisation mondiale de la santé a également déclaré que la mpx constitue une urgence de santé publique de portée internationale, activant son niveau d'alerte mondial le plus élevé pour la mpx pour la deuxième fois en deux ans.

Xinhua





EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
« EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030 II »

POUR LE GABON, POUR VOUS
UN AVENIR PROSPÈRE
A PORTEE DE MAIN

Tranche A	Tranche B	Tranche C
6,60% net	6,75% net	7,00% net
(3 ans)	(4 ans)	(6 ans)

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 27 NOVEMBRE AU 29 DÉCEMBRE 2024

Montant de l'émission	80 Milliards de Fcfa
Prix d'émission	9 700 Fcfa (en dessous du pair)
Valeur nominale	10 000 Fcfa
Nombre de titres à émettre	8 000 000
Souscription minimale	50 (cinquante) obligations

LE DOCUMENT D'INFORMATION DE LA PRÉSENTE OPÉRATION EST ENREGISTRÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE SOUS LE NUMÉRO COSUMAF-APE-05/24 DU 11 NOVEMBRE 2024

Emetteur:  Arrangéur Principal:  Co-Arrangéurs:    

Agents Placeurs:             

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUILDING EMERGING MARKETS (BEM SECURITIES), ATIJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA (ASCA), AFRILAND BOURSE & INVESTISSEMENT, HORUS INVESTMENT CAPITAL ET EDC INVESTMENT CORPORATION, sociétés de bourse agréées par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, annoncent à la communauté des investisseurs des pays de la CEMAC, l'ouverture dès le 27 novembre 2024, des opérations de souscriptions de l'Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne de l'Etat Gabonais dénommé « EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030 - II ». Elles seront clôturées le 29 décembre 2024 à 17H00.

D'un montant global de 80 milliards de Fcfa, cette émission est structurée en trois (3) tranches réparties ainsi qu'il suit :

- **Tranche A, maturité 3 ans, taux d'intérêt 6,60% NET ;**

- **Tranche B, maturité 4 ans, taux d'intérêt 6,75% NET ;**
- **Tranche C, maturité 6 ans, taux d'intérêt 7,00% NET.**

Cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-05/24 du 11 novembre 2024

Le document d'information et le bulletin de souscription relatifs à cet emprunt sont disponibles dans les locaux des membres du syndicat de placement et téléchargeables sur les sites web de la BVMAC, la COSUMAF, le Ministère de l'Economie et des Participations de la République Gabonaise, BEMS SECURITIES, ASCA, HORUS Investment Capital, Afriland Bourse & Investissement, EDC Investment Corporation et sur www.empruntobligairegabon2024.com.

AFRIQUE-DÉFENSE

Le Tchad rompt l'accord de coopération avec la France

Le Tchad a annoncé, le 28 novembre, sa décision de mettre fin à l'accord de coopération en matière de défense signé il y a 66 ans avec la France et révisé le 5 septembre 2019. Pour sa part, le Sénégal souligne l'incompatibilité des bases militaires françaises avec sa souveraineté nationale.

La décision tchadienne fait suite à une analyse approfondie, selon le porte-parole du gouvernement, Abderaman Koulamallah. L'accord de coopération en matière de défense entre Tchad et la France a été signé le 28 octobre 1958. Cette décision, rendue publique le 28 novembre, date marquant l'anniversaire de la proclamation du Tchad en tant que République en 1958, symbolise une volonté affirmée du pays de reprendre pleinement sa souveraineté et de redéfinir ses partenariats stratégiques en fonction de ses priorités nationales. Conformément aux dispositions de l'accord, le Tchad s'engage à respecter les modalités prévues pour sa résiliation, y compris le délai de préavis, et à collaborer avec les autorités françaises afin d'assurer une transition harmonieuse.

Par ailleurs, le Tchad précise que cette décision ne remet en aucun cas en question les relations historiques et les liens d'amitié entre les deux nations. « Le Tchad reste déterminé à entretenir des relations constructives avec la France dans d'autres domaines d'intérêt commun, au bénéfice des deux peuples », souligne le ministre tchadien des Affaires étrangères, dans un communiqué.

En effet, cette décision marque une étape importante dans l'affirmation de la souveraineté tchadienne. La résiliation de cet ancien accord de défense, négocié à l'époque post-coloniale, implique concrètement le retrait d'environ un millier de militaires français stationnés dans l'une des dernières bases opérationnelles au Sahel. Après leur expulsion du Niger, du

Burkina Faso et du Mali, les soldats des opérations Barkhane devront désormais chercher de nouveaux points d'ancrage. Le gouvernement tchadien a fait cette annonce quelques heures seulement après le départ du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, de N'Djaména où il effectuait une visite de 24 heures. Paris a pris acte de cette décision 24 heures après.

Le Sénégal sur la même voie

Parallèlement, le président Bassirou Diomaye Faye plaide pour la fermeture des bases militaires françaises au Sénégal, lors des entretiens avec des médias français. Il a indiqué que la présence des bases militaires est incompatible, selon lui, avec la souveraineté de son pays. « Le Sénégal est un pays

indépendant, c'est un pays souverain et la souveraineté ne s'accommode pas de la présence de bases militaires dans un pays souverain ». Quelque 350 militaires français sont présents au Sénégal. Le rapport de Jean-Marie Bockel, envoyé personnel du président français, Emmanuel Macron, pour la reconfiguration du dispositif militaire français en Afrique, préconise leur réduction à une centaine. Selon le dirigeant sénégalais, la relation avec la France « reste cordiale mais elle demande à être renouvelée ». Ajoutant : « Nous travaillons sur une doctrine de coopération militaire qui ne s'accommodera pas de présences russe, française, américaine ou émiratie. Nous n'avons pas de base militaire à l'étranger. Il est donc normal que nous n'acceptons

pas d'éléments étrangers sur notre sol. Il ne faut pas prendre une anomalie pour une normalité ». Il a rappelé : « Nous avons une coopération avec les Etats-Unis, la Chine ou encore la Turquie sans que ces pays n'aient de base sur notre sol ».

En perte d'influence en Afrique, après les prises de pouvoir par les militaires successivement au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Gabon, et les tensions récurrentes avec l'Algérie, la France a décidé de réduire fortement sa présence militaire en Afrique, et de ne conserver qu'une centaine de militaires au Gabon (contre 350 alors), autant au Sénégal (contre 350) et en Côte d'Ivoire (600 auparavant) ainsi que quelque 300 au Tchad (contre 1 000).

Noël Ndong

ZES AFRICAINES

L'UA lance un appel à l'approfondissement de l'industrialisation

La neuvième réunion annuelle de l'Union africaine (UA) consacrée aux zones économiques spéciales (ZES) africaines s'est achevée, le 29 novembre, dans la capitale kényane, Nairobi, avec des délégués qui ont renouvelé leurs appels à une industrialisation accrue pour augmenter les opportunités d'emploi à travers le continent.

Stefan Kratzsch, directeur de la division des investissements durables et des entreprises responsables à l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, a souligné que les ZES pourraient catalyser la croissance économique de l'Afrique, en offrant des incitations fiscales et infrastructurelles pour attirer diverses industries, notant également qu'elles pourraient aider à relancer le secteur manufacturier africain en difficulté, qui a été confronté à des défis en raison de la libéralisation du commerce international.

D'une durée de trois jours et organisée par l'UA, la réunion dont le thème était « Construire des économies résilientes, inclusives et durables : le rôle des ZES africaines pour attirer des investissements à impact et redéfinir la compétitivité » a vu la présence de plus de 300 participants, dont des décideurs politiques, des opérateurs, des représentants d'institutions financières et des fonctionnaires des Nations unies, qui se sont réunis au Centre international des congrès Kenyatta de Nairobi pour aborder les

défis auxquels sont confrontées les ZES.

Themba Khumalo, conseiller principal du Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, a pour sa part affirmé que les ZES pourraient stimuler le commerce intra-africain en diversifiant les produits fabriqués sur le continent, notant également que les parcs industriels attirent les entreprises multinationales, ce qui permet le transfert de compétences et de connaissances à la main-d'œuvre locale.

De son côté, Ron Osman Omar, directeur par intérim de l'industrie, des minéraux, de l'entrepreneuriat et du tourisme à la Commission de l'UA, a souligné que les ZES pourraient intégrer l'Afrique dans la chaîne de valeur industrielle mondiale en ajoutant de la valeur aux matières premières locales, outre que les zones industrielles pourraient apporter un soutien à des industries lucratives, telles que la fabrication automobile, aéronautique et électronique, au profit du continent.

GHANA

Les candidats à la présidentielle signent un pacte de paix

Les candidats à la présidentielle dans les élections générales prochaines au Ghana ont signé, le 28 novembre, un pacte dans lequel ils s'engagent à assurer la paix avant, pendant et après les élections.

Le vice-président Mahamudu Bawumia, l'ancien président John Dramani Mahama, et les dirigeants d'autres partis plus modestes ont signé l'accord au nom de leurs partis respectifs lors d'une cérémonie à Accra, capitale ghanéenne.

« Nous devons tous endosser la responsabilité d'assurer la paix et l'harmonie, et j'espère que nous sortirons de cette élection plus forts, et que toutes les parties soutiendront la paix et la stabilité du Ghana », a déclaré Mahamudu Bawumia, candidat à la présidentielle du Nouveau parti patriotique.

Il a exprimé son engagement à travailler avec toutes les institutions et personnalités concernées pour assurer des élections libres et équitables.

L'ancien président Mahama, qui représente le Congrès démocratique national, a appelé tous les partis à aligner leurs actions sur leurs engagements, déclarant que des efforts sincères étaient essentiels pour maintenir la réputation de nation démocratique et pacifique du Ghana.

« Il est louable de s'engager à la paix et de réciter de belles platitudes. Mais tous les efforts pour construire la paix avant, pendant et après les élections 2024 resteront sans valeur s'ils sont sapés par la méfiance et le manque de sincérité », a-t-il déclaré.

La présidente de la Commission électorale du Ghana, Jean Mensa, a réaffirmé la responsabilité de cette instance de veiller à la transparence des élections.

« Au bout du compte, lorsque la Commission électorale annoncera les résultats, le Ghana devra rester un phare de la démocratie en Afrique. Chacun d'entre nous a son rôle à jouer pour veiller à ce que cela se produise », a ajouté Jean Mensa.

Selon la commission, les Ghanéens doivent se rendre aux urnes le 7 décembre pour élire un nouveau président et 276 membres du Parlement.

Xinhua

« Il est louable de s'engager à la paix et de réciter de belles platitudes. Mais tous les efforts pour construire la paix avant, pendant et après les élections 2024 resteront sans valeur s'ils sont sapés par la méfiance et le manque de sincérité »

SANTÉ

Un moustique venu d'Asie inquiète l'Afrique

Selon une étude datant de 2020, l'espèce « *Anopheles stephensi* », déjà présente à Djibouti, en Ethiopie et au Kenya, pourrait toucher 126 millions de citoyens à travers le continent.

Moustique urbain venu d'Asie et résistant aux insecticides, l'*Anopheles stephensi* est à l'origine d'une recrudescence des cas de paludisme en Afrique de l'Est, menaçant d'anéantir des décennies de progrès contre la maladie sur le continent. Principal vecteur du paludisme dans les villes indiennes et iraniennes, l'espèce a été repérée pour la première fois en Afrique à Djibouti, en 2012, alors que ce pays avait quasi éradiqué la maladie. Il a, depuis, vu le nombre de cas repartir à la hausse pour atteindre plus de 70 000 en 2020. L'espèce est ensuite arrivée en Ethiopie voisine, déclenchant, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une « augmentation sans précédent » du nombre de cas, passés de 4,1 millions l'an dernier à 7,3 millions entre le 1^{er} janvier et le 20 octobre 2024. Ce moustique, qui se reproduit dans des réservoirs d'eau urbains, les gouttières et les engins de climatisation, est très résistant aux insecticides et pique plus tôt dans la soirée que d'autres espèces, venant

remettre en cause le rôle des moustiquaires. « *L'invasion et la propagation de l'*Anopheles stephensi* peuvent potentiellement bouleverser le paysage du paludisme en Afrique et annuler des décennies de progrès accomplis dans la lutte contre cette maladie* », estime Meera Venkatesan, responsable de la division paludisme au sein de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international.

L'Afrique a concentré 95 % des 244 millions de cas et 608 000 décès dus au paludisme dans le monde en 2022, selon les données les plus récentes de l'OMS. Les experts redoutent que ce moustique urbain atteigne des villes densément peuplées. Selon une étude, il pourrait toucher 126 millions de citoyens à travers l'Afrique. Beaucoup d'inconnues demeurent sur cette espèce. Sa présence a été confirmée au Kenya à la fin de 2022, mais elle semble pour l'instant être restée dans des zones chaudes et sèches sans atteindre Nairobi, la capitale. « *Nous ne*



« **Nous ne connaissons pas encore totalement la biologie et le comportement de ce moustique** »

connaissons pas encore totalement la biologie et le comportement de ce moustique », insiste Charles Mbogo, président de l'Association panafricaine de lutte contre les moustiques, ajoutant : « *Il est possible qu'il soit lié au climat et qu'il ait besoin de températures élevées. Beaucoup plus de recherches sont nécessaires* ».

Selon lui, davantage de financements doivent être mobilisés pour capturer et étu-

dier ces moustiques et pour sensibiliser la population aux mesures de prévention, comme la couverture des récipients d'eau. Le risque d'une nouvelle propagation de la maladie vient s'ajouter à d'autres tendances inquiétantes, comme celle d'un paludisme résistant aux traitements constaté en Ouganda, au Rwanda, en Tanzanie et en Erythrée.

« *L'arrivée de la résistance [aux médicaments]*

est imminente », affirme Dorothy Achu, responsable des maladies tropicales et à transmission vectorielle en Afrique à l'OMS, rappelant que l'organisation travaille avec les pays concernés pour diversifier les programmes de traitement et retarder ce phénomène. Une nouvelle variante du paludisme échappe également aux tests utilisés pour diagnostiquer la maladie. « *La transmission accrue provoquée par le *Stephensi* pourrait potentiellement contribuer à accélérer la propagation d'autres menaces* », avance Meera Venkatesan.

Face au manque de coordination entre les gouvernements africains, l'OMS s'emploie à développer « *une approche plus continentale* », explique Dorothy Achu. Pour Charles Mbogo, il faut avant tout une « plus grande volonté politique ». « *Nous partageons des informations en tant que scientifiques avec des collègues des pays voisins* », dit-il. « *Mais nous devons atteindre un niveau supérieur* ».

Noël Ndong

CYBERSÉCURITÉ EN AFRIQUE

Le dernier rapport révèle les défis et les progrès

La cinquième édition de l'Indice mondial de cybersécurité (GCI) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) met en évidence des avancées significatives, et révèle des disparités entre les pays en matière de cybersécurité.

Le GCI 2024 évalue les efforts nationaux selon cinq piliers, à savoir le cadre juridique, les mesures techniques, l'organisation, le développement des capacités et la coopération. En Afrique, des pays comme le Maroc, le Ghana, Maurice, la Tanzanie, le Rwanda et le Kenya se distinguent en figurant dans le Tier 1. Dans le Tier 2, on retrouve le Bénin, le Togo, la Zambie et l'Afrique du Sud. Selon le GCI 2024, la région africaine a connu la plus forte progression en matière de cybersécurité depuis 2021. Pour cette nouvelle édition, l'île Maurice compte parmi les meilleurs élèves en matière de per-

formance en cybersécurité, avec un score de 20/20 sur tous les critères, notamment le cadre juridique, les mesures techniques, l'organisation, le développement des capacités et la coopération.

Quelques pays encore à la traîne

Malgré ces avancées, il reste beaucoup à faire dans plusieurs pays, comme en Guinée-Bissau, au Burundi et en Centrafrique. Le rapport met en garde contre la montée des cyberattaques, considérées comme le cinquième risque le plus probable de provoquer une crise à l'échelle mondiale en 2024. Les récentes per-

turbations techniques mondiales ont révélé la dépendance croissante à l'égard des infrastructures numériques et la nécessité d'améliorer leur résilience. « *Si les pays veulent profiter des avantages des technologies de l'information et de la communication, ils doivent intégrer la cybersécurité dans leurs priorités* », peut-on lire dans le rapport.

Mais ce document fait ressortir les lacunes importantes en matière de cadre juridique, de renforcement des capacités, les mesures techniques, l'organisation, ce qui lui a valu un classement dans le Tier 5.

Noël Ndong

CONFLIT AU SOUDAN

Jean-Noël Barrot plaide pour la fin des hostilités

Le chef de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot, visitant le 28 novembre des camps de réfugiés soudanais au Tchad, a exhorté les parties belligères au Soudan à cesser leurs hostilités et à s'engager dans des négociations.

Jean-Noël Barrot a également invité « *les puissances étrangères qui sont alliées aux belligérants à cesser de jeter de l'huile sur le feu* », sans donner plus de détails ni sur ces pays ni sur les actions qu'il leur attribue.

Le chef de la diplomatie tchadienne, Abderaman Koulamallah, a indiqué que son pays gardait « sa stricte neutralité dans le conflit », ajoutant que « la guerre au Soudan menace le Tchad parce que les combats les plus violents ont lieu dans nos frontières et nous partageons plus de 1 084 km de frontières avec le Soudan ». « *Nous avons intérêt à ce que la paix revienne au Soudan et à rester le plus neutre possible dans cette guerre au Soudan* », a-t-il souligné.

Le chef de la diplomatie française a annoncé une allocation supplémentaire de 7 millions d'euros pour soutenir l'action des organisations onusiennes et non gouvernementales dans la lutte contre le choléra et dans l'accompagnement des femmes et enfants en bas âge au Tchad. Il a entamé, le 27 novembre au soir, une visite au Tchad dans le cadre d'une tournée africaine qui le conduira également à Addis-Abeba en Ethiopie, à Dakar au Sénégal et au Caire en Egypte.

N.Nd.

SPECTACLE CULTUREL

Le festival des droits de l'enfant a baissé ses rideaux en beauté

Ouvert le 22 novembre, le Festival des droits de l'enfant 2024 organisé par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture, dans le cadre de la journée internationale des droits des enfants, s'est clôturé le 23 novembre à l'Institut français du Congo dans une ambiance joviale mêlant le théâtre à l'humour, à la danse et au chant.

Le groupe de chant et danse les Elisa a lancé le bal des chants et danses. Durant une dizaine de minutes, ces filles ont envoûté le public par leurs belles voix chaudes et veloutées, un concert haut en couleur qui n'a pas laissé le public indifférent. Après le groupe Elisa, le tour est venu au groupe chant intitulé les Califes Boys qui ont transporté le public dans l'univers du rap où le message dominant mêlant humour et vérité a été apprécié par les participants.

Mise en scène par M. Farel, le groupe théâtral Amour sans frontières a peint avec humour plusieurs tableaux. Un appel à la prise de conscience sur le phénomène des enfants de rue a été lancé du côté de la population, des autorités locales et des partenaires impliqués dans les questions de protection de l'enfant.

Intervenant par la suite, Louamba Chrislor, un des artistes qui a pris part à cette manifestation, s'est réjoui de ce genre de rendez-vous qui avait son utilité parce qu'il devait vulgariser les droits



Une vue des Califes Boys/Adiac

« Cette journée pour nous a plusieurs utilités, parce que nous sommes enfants. Même si aujourd'hui et après demain, nous ne serons plus enfants, certains enfants vont en bénéficier. J'ai connu la rue, j'ai fait deux ans dans la rue, de 2016 à 2017. C'est une longue histoire. Avec ma mère, on a eu de petites mésententes, j'ai fini par fuir la maison. Grâce au ministère des Affaires sociales, je me suis retrouvé dans un orphelinat. En cette journée, j'ai pu retenir que chaque enfant à plusieurs droits, notamment le droit d'aller à l'école, le droit à la nutrition, à la santé et même le droit à la participation pour les enfants qui sont dans ce genre de situation »,

des enfants aux enfants et aux parents. *« Cette journée pour nous a plusieurs utilités, parce que nous sommes enfants. Même si aujourd'hui et après demain, nous ne serons plus enfants, certains enfants vont en bénéficier. J'ai connu la rue, j'ai fait deux ans dans la rue, de 2016 à 2017. C'est une longue histoire. Avec ma mère, on a eu de petites mésententes, j'ai fini par fuir la maison. Grâce au ministère des Affaires sociales, je me suis retrouvé dans un orphelinat. En cette journée, j'ai pu retenir que chaque enfant à plusieurs droits, notamment le droit d'aller à l'école, le droit à la nutrition, à la santé et même le droit à la participation pour les enfants qui sont dans ce genre de situation »,* a-t-il commenté. Le Reiper est une association à but non lucratif créée en 2003. Parmi ses domaines d'intervention, il y a l'accueil et l'hébergement des enfants en situation de rupture, l'accompagnement et la prise en charge sociale, scolaire et autres.

Guillaume Ondze

DISPARITION

Décès à Paris de Don Fadel

Par annonce circulant via les réseaux sociaux, les Congolais de France ont relayé le message du décès de Thomas Nsemo alias Don Fadel, né le 15 février 1958 en République du Congo et décédé le 26 novembre, auteur de l'essai de «La rumba : «Origine et évolution» est mort.

Médecin radiologue de profession, artiste-musicien, auteur-compositeur, interprète, chanteur, ethnomusicologue, écrivain et poly instrumentiste du groupe Likembé Con Salsa de Paris, Don Fadel était l'auteur de l'essai «La rumba : origine et évolution».

Résidant dans la région parisienne, il se sentait Rémois dans l'âme du fait d'avoir vécu à Reims et pour avoir gardé des affinités avec le Comité de jumelage Reims Brazzaville dirigé par la présidente Dr Julienne Mouassiposo. En tant qu'écrivain, son essai, paru le 9 avril 2021 aux Éditions L'Harmattan, aura contribué, entre autres, à docu-

menter la candidature de l'admission de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité le 14 décembre de la même année à l'Unesco.

Il rejoint la légion des musiciens et artistes des deux rives du majestueux fleuve Congo déjà partis et dont les noms font officiellement partie du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Ses obsèques se tiendront à l'adresse suivante : 2 rue Carrefour de Nanteuil de Chelles (77500), France, le 13 décembre à 14h30.

Marie Alfred Ngoma



FEUILLETON FÉCOFOOT

Le Congo risque désormais gros

Gelson Fernandes, directeur des associations membres de la Fédération internationale de football association (Fifa) pour l'Afrique, a dit sa déception au terme des échanges qu'ils ont eus le 28 novembre à Brazzaville avec Hugues Ngouélondélé, le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports.

« A ce niveau, il n'y a pas de négociation possible », a déclaré le représentant de la Fifa accompagné par Veron Mosengo Omba, secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF) après leur bref séjour à Brazzaville.

Dans sa correspondance du 8 novembre, en effet, le ministre des Sports invitait à Brazzaville la Fifa et la CAF en vue de trouver une solution à la crise qui mine la Fédération congolaise de football (Féco-foot) en tenant compte des règles en vigueur de ces deux instances faïtières. Au terme des échanges, aucune décision salvatrice pour sortir le football congolais de cette crise ne convient ni à la Fifa et la CAF.

« C'est la deuxième fois en deux mois que je viens ici. J'aurai préféré venir dans d'autres circonstances. Ce qui est sûr, la situation inquiète grandement la Fifa et la CAF. Elle n'est pas belle pour la jeunesse, pas belle pour le développement. Elle ne nous convient pas. Un rapport sera fait en ce sens. C'est au conseil de la Fifa de prendre la décision », a-t-il déclaré.



Gelson Fernandes, le représentant de la Fifa, répondant aux questions de la presse/Adiac

La thèse selon laquelle un rapport sera fait au Conseil de la Fifa rend la probabilité de la sanction plus élevée parce que cette instance ne jure que sur le respect des statuts et n'accepte pas l'ingérence des tiers. Le Congo sait ce qui lui reste à

faire pour changer la donne et éviter une éventuelle sanction de la Fifa.

« Cette situation m'attriste surtout pour les footballeurs, les footballeuses et pour la jeunesse. On doit faire avec et trouver les solutions. C'est

le football congolais qui décide. A notre niveau, il n'y a pas de négociation possible. La balle est dans votre camp. C'est vrai que c'est compliqué mais la décision ne m'appartient pas tout seul », a insisté Gelson Fernandes.

Les conséquences de la sanction

La suspension, une fois actée, aura des lourdes conséquences sur plusieurs plans. Elle mettrait non seulement en péril le football congolais mais affecterait également les aspects économiques, sociaux et culturels importants pour le pays.

Sur le plan sportif, le Congo sera suspendu de toutes les compétitions organisées par la Fifa et la CAF dans toutes les catégories. Les clubs ne pourront non plus participer à la Ligue des champions ni à la Coupe de la Confédération. Les joueurs pourraient voir leur carrière affectée, car les clubs étrangers hésiteraient à recruter des talents issus d'une fédération suspendue. Sur plan économique, les entreprises partenaires de la fédération et des clubs pour-

raient retirer leur soutien en raison de l'absence de visibilité internationale. La suspension entraînerait l'annulation de contrats de retransmission des matches internationaux impliquant le Congo. La fédération et les clubs perdraient des revenus liés aux compétitions, aux subventions de la Fifa et aux primes de performances. Sur le plan institutionnel, la suspension pourrait entraîner une désorganisation des compétitions nationales en raison du manque de soutien financier et institutionnel de la Fifa. La Fécofoot et le sport congolais perdraient en légitimité et en influence. L'absence des équipes nationales dans les compétitions internationales pourrait provoquer une frustration chez les supporters et un désengagement progressif. Ce sera alors un frein au développement du football local. Le football étant un vecteur d'espoir pour de nombreux jeunes congolais qui seraient durablement impactés par l'isolement international. Les jours sont comptés. Le Conseil de la Fifa, a-t-on appris, se réunira le 11 décembre.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue des champions, 5e journée

Cinquième défaite en autant de matches joués pour les Young Boys de Berne, balayés à domicile par l'Atalanta Bergame (1-6). Les champions de Suisse sont en regain de forme après l'intronisation de Magnin sur le banc

Titulaire en pointe, Sylver Ganvoula aura fait durer l'espoir quelques minutes, puisque l'international congolais a égalisé à la 11e minute: à la réception d'un corner, il bat de la tête un Carnesecchi à la main molle. Le premier but en Ligue des champions pour le capitaine des Diabes rouges, remplacé à la 60e minute alors que le score était de 5-1 pour les Italiens.

Avec 17 buts encaissés, pour 2 inscrits, les Suisses ne parviennent pas à redresser la barre sur la scène européenne. En revanche, en championnat,

les Young Boys vont mieux depuis l'arrivée de Joël Magnin sur le banc, en octobre (3 victoires, 2 nuls et 1 défaite).

Angleterre, 17e journée, 2e division Han-Noah Massengo est entré à la 79e minute lors du succès de Burnley face à Coventry (2-1).

Pays-Bas, 15e journée, 2e division Den Bosch prend les trois points à Cambuur (2-1). Entré à la 64e minute, à 1-1, Kévin Monziano remporte un duel de la tête, à la réception d'un dégagement de son portier, et lance Burgering pour le but de la victoire (81e min).

Coupe de Russie, quarts de finale de la voie régionale

Akron se qualifie pour le tour suivant en l'emportant à Shinnik (1-0). Mavis Tchibota était titulaire et a joué toute la rencontre. Notons cette occasion mal menée à la 29e minute, puisqu'il tergiverse alors que le tir était possible et adresse finalement



Premier but en Ligue des champions pour Sylver Ganvoula/DR

une passe imprécise à Bakaev. Puis un tir au-dessus à la 73e minute.

Ligue Europa, 5e journée

Les Lettons de Riga FS s'inclinent à domicile face au Panathinaïkos (0-2). Sans Juior

Tchibinda.

Conférence Ligue Europa, 4e journée

Le Cercle de Bruges s'impose 2-0 face aux Ecosais de Heart of Midlothian (2-0). Senna Miangué était titulaire sur la gauche de la défense à trois du club belge.

Le TSC Backa Topola prend un point à Saint-Gall (2-2). Sans Prestige Mboundou, absent de l'effectif.

Les Belges sont 11e avec 7 points, soit 4 de mieux que les Serbes, 21e.

Camille Delourme

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une société de la place recrute pour son siège à Brazzaville les profils selon les détails ci après:

•POSTE: CONTROLEUR DE GESTION

Lieu : Brazzaville

Type de contrat : CDI

Compétence:

- avoir une solide formation comptable et financière
- avoir une bonne maîtrise des outils informatiques;
- avoir le sens de l'organisation et rigueur;
- Avoir un talent de négociation;
- Avoir des qualités relationnelles;
- Esprit de synthèse;
- Etre autonome.

Expérience:

- Avoir 3 à 5 ans d'expérience professionnelle

Diplôme:

- avoir un BAC+5 en Audit et Contrôle de Gestion;
- Formation de niveau Bac +2/3: BTS, Licence en comptabilité-Gestion, gestion Comptable et financière

•POSTE: RESPONSABLE SECURITE SYS-

TEME INFORMATIQUE

Lieu : Brazzaville

Type de contrat : CDI

Compétence:

- Avoir une connaissance sur ITIL, COBIT;
- Avoir une bonne connaissance sur le corps Banking, sur les système de Moyen de paiement;
- Avoir une connaissance sur le système d'exploitation clients et serveurs.

Expérience:

- Avoir une expérience de 5 ans dans la banque;

Diplôme:

- Avoir un BAC+5 dans les domaines suivants:
 - Informatique;
 - Administration système et Réseau
 - Génie logiciel
 - Télécom ou Gestion à l'informatique

•POSTE: CHARGE DU RECOUVREMENT

Lieu: Brazzaville

Type de contrat: CDI

Compétence:

- Bonne connaissance du droit communautaire OHADA;

- Connaissance de la réglementation bancaire;
- Compétence en négociation;
- Bonne aptitude rédactionnelle et bonne expression orale
- Bonne connaissance du pack office.

Diplôme:

Avoir un BAC +4/5 en droit privé ou un diplôme équivalent.

Expérience:

Avoir au moins trois (3) ans d'expérience en milieu bancaire ou en cabinet d'huissier de justice.

NB: Les candidatures sont à envoyer uniquement par voix électronique à l'adresse suivante: recrutement.talent@bscabank.com Le dernier délai de dépôt de candidature est fixé au 14/12/2024 à 23h59.



AVIS D'ATTRIBUTION DE CONTRAT

Pays : République du Congo

Agence d'exécution : Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH).

Nom du Projet : Recrutement d'un consultant individuel architecte ou ingénieur en bâtiment et travaux publics (BTP) pour renforcer le suivi technique du PDCRH)

Numéro de Prêt : 2100150033294

Référence de l'AMI : N/A

Mode d'acquisition : Consultation individuelle (CI)

Nom de l'attributaire du contrat : MOUYABI Rémy-Philippe

Tél: Tél: 06 626 90 18 / 05 797 62 90

Email : rpmouyabi@gmail.com

Durée d'exécution du contrat : Trente (30) jours

Synthèse de l'objet du contrat : L'objectif général de la mission de l'assistance technique et le renforcement des capacités de la cellule d'Exécution du projet (CEP).

N.B. : Tout candidat qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 4 décembre 2024. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

Contact : Cellule d'Exécution du PDCRH, sis, 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC Générale, Baongo, Brazzaville, Téléphone (+242) 06.632.54.06

La Coordinatrice du PDCRH

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

NÉCROLOGIE

Charlem Léa Itoua, Raïssa Legnoki, agents Dépêches de Brazzaville, Les Familles, Ngambomi, Bangoyina et Madame Monéné Jeanne, ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Mossaka, Loukolela, Boleko, le décès de leur père, fils, frère, oncle et grand-père, Boniface Legnoki, infirmier d'Etat à la retraite, survenu à Mossaka le 27 novembre 2024. La veillée mortuaire se tient au n°3 de la Rue Souanké, Talangaï Brazzaville.



L'union des femmes des médias du Congo (UFEMCO), a le regret d'annoncer à la presse congolaise, le décès d'une de ses membres, Madame Nkouka Kou-dissa Aybienne Anastasie, journaliste à La Semaine Africaine. Que son âme repose en paix !



66^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE

L'événement célébré avec faste dans la capitale économique

Deux activités ont meublé la célébration du 66^e anniversaire de la proclamation de la République à Pointe-Noire, notamment la première journée portes ouvertes sur la Maison de la République du 28 novembre 1958 organisée le 27 novembre et, la projection en direct le lendemain sur grand écran dans ce lieu historique du message à la Nation du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, devant le Parlement réuni en Congrès.

La célébration du 66^e anniversaire de la proclamation de la République a été consacrée cette année à la jeunesse avec la participation de près de 100 élèves venus du lycée français Charlemagne ainsi que des lycées publics et privés de Pointe-Noire qui ont été éclairés sur les faits marquants et les grands repères historiques du pays de la période du Moyen Congo et de cette proclamation.

Frédéric Pambou, historien, conservateur à la Maison de la République s'adressant à Véronique Wagner, consul général de France à Pointe-Noire, lors de la journée Portes ouvertes, a dit: « La Maison de la République est notre patrimoine commun, notre maison commune. Il nous faut absolument la revêtir d'une nouvelle robe, d'une nouvelle voilure, comme vous avez su

bien le faire dans le cadre de la coopération culturelle en restaurant le Cfrad à Brazzaville, bâtiment historique où s'était déroulée la conférence de Brazzaville en février 1944 sous l'égide du général Charles de Gaulle, lequel annonçait l'émancipation future des colonies... ».

Il a indiqué qu'à la suite du référendum du 28 décembre 1958 approuvant la Constitution proposée par le général de Gaulle, l'Assemblée territoriale du Congo devint l'Assemblée législative. Christian Jayle, président de l'Assemblée territoriale du Moyen Congo, en vertu des pouvoirs donnés à cet hémicycle par l'article 76 de la Constitution française du 4 octobre 1958, proclama le 28 novembre 1958 à 11h 30 la République du Congo, Etat autonome, membre de la Communauté française avec comme chef



La photo de famille à la fin de la première journée portes ouvertes de la Maison de la République/Adiac

de gouvernement l'abbé Fulbert Youlou, dans le cadre de la grande communauté française. Il fut élu par 44 conseillers et 8 conseillers métropolitains, a précisé le conservateur. « De 1950 à 1958, ce bâtiment à l'architecture coloniale imposante aura brillé de mille feux. Hélas, la Maison de la République a vieilli. Elle demande une réhabilitation pour qu'elle soit véritablement ce sanctuaire du patrimoine historique du pays », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le consul général de France à Pointe-Noire, Véronique Wagner, a indiqué: « C'est un honneur pour nous de venir à la découverte de ce patrimoine du Congo, cette maison de la République chargée d'histoire. Nous nous réjouissons d'autant plus que dans l'enceinte de la Maison de la République, on y trouve aussi le Centre départemental du patrimoine et des archives nationales. Au-delà de l'événement historique qu'elle a accueilli, la Maison de la République est devenue le trait d'union entre le passé et le présent, un vivier de transmission du savoir, un vivier de connaissances. Ce qu'est aussi l'école, un lieu de transmission de connaissances, de formation des citoyens et d'apprentissage de la liberté et de la responsabilité ».

Ainsi, les personnalités marquantes de cette période historique comme Jean-Félix Tchicaya,

premier parlementaire congolais qui a siégé à l'Assemblée nationale française de 1946 à 1956, et fondateur du Parti progressiste congolais; Jacques Opangault, du Mouvement socialiste africain qui a dirigé le premier gouvernement provisoire congolais mis en place en 1957, le deuxième étant dirigé par l'abbé Fulbert Youlou; Robert Stéphane Tchitchelle, vice-président de la République et premier maire africain de la ville de Pointe-Noire; les 44 conseillers territoriaux dont nombreux vont devenir par la suite des ministres, ont été présentés par le conservateur de la Maison de la République. Leurs portraits meublent ce lieu comme ceux d'Appolinaire Bazinga, Pierre Goura, Raymond Mahouata, Faustin Okomba, Victor Sathoud, Prosper Gandzion....

« Cet événement vient matérialiser, consolider et raffermir une fois de plus les liens séculaires qui ont toujours existé entre la République française et la République du Congo, chers à leurs excellences Emmanuel Macron et Denis Denis Sassou N'Guesso, notamment en matière d'éducation à l'instar du partenariat entre le lycée Charlemagne et le CEG Jean-Félix Tchicaya, puis entre la société TotalEnergies et le lycée Victor-Augagneur dans le cadre des classes renforcées de ce lycée », s'est réjoui Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire.

La projection en direct sur grand écran en présence des corps constitués départementaux du message à la Nation devant le Parlement réuni en congrès du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a constitué le clou des différentes activités organisées à Pointe-Noire à l'occasion de la proclamation de la République. « A travers ce message, le président de la République a scruté l'actualité nationale et internationale. Il s'est beaucoup appesanti sur la jeunesse qui est, comme on le sait, l'avenir de demain. Les zones économiques spéciales, l'agriculture, le foncier, la préservation de la nature, l'économie, l'eau, l'électricité, l'éducation..., autant de domaines abordés lors de ce message par le président de la République. On a eu en gros l'essentiel et on a retenu beaucoup de choses. Sur le plan international, il a parlé de la situation préoccupante de la Lybie pour laquelle le Congo s'investit énormément. Sur le plan national, il a demandé au peuple congolais d'être serein. C'est vrai que nous sommes en train de traverser des périodes difficiles mais ce vent passera et le pays va poursuivre sa marche vers le développement », a dit Jean-Pascal Koumba, secrétaire général du département de Pointe-Noire, réagissant au discours du président de la République.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Redonner à l'école ses lettres de noblesse !

Une certaine opinion est développée ici et là par des parents d'élèves qui intoxiquent leurs enfants en prétendant que « l'école ne conduit plus à un avenir sûr », car de nombreux diplômés sont aujourd'hui au chômage. Ce discours est aussi l'un des facteurs du décrochage ou de l'échec scolaire, c'est-à-dire de la baisse rectiligne du niveau scolaire. « Tes grands-frères qui ont fini leurs études n'ont pas eu d'emploi, combien de fois toi qui es encore au collège ? ». Ce genre de propos, on les entend partout ces derniers temps sur les places publiques. Où allons-nous car quelle que soit la situation que vit l'école aujourd'hui, elle reste et demeure une voie salvatrice à suivre pour un avenir certain et fructueux de l'enfant.

C'est vrai qu'il est soulevé là la sempiternelle problématique de l'inadéquation entre la formation et l'emploi. Encore que quand des parents discutent entre eux de ces questions, certains ne cessent d'évoquer la grève qui perdure à l'Université Marien-Ngouabi, d'autres du manque criant de professeurs dans des structures scolaires de l'hinterland.

Ces parents ignorent peut-être que l'école est avant tout une chasse à l'ignorance et un cycle permanent des différents savoirs. Un pays sans une éducation nationale est une nation sans avenir, parce que l'école est à la fois l'avenir et le devenir des apprenants eux-mêmes et aussi le développement véritable de la nation.

Nous parents devons comprendre que la réalité des décennies 1960 et 1970 n'est plus la même aujourd'hui. Hier le pays avait à peine 1 à 2 millions d'habitants et aujourd'hui la population atteint plus de 6 millions. Le nombre des jeunes qui sortent des formations scolaires et universitaires a considérablement augmenté. Encore que hier le seul débouché était la Fonction publique vu l'effectif d'alors car cela ne posait aucun problème.

Ainsi donc, le vrai problème, c'est l'ouverture du pays aux investissements étrangers afin que les entrepreneurs prennent d'assaut le « marché d'emploi » pour que des jeunes aient, en plus de la Fonction publique, d'autres débouchés pour leur insertions socio-économique et socio-professionnelle.

A dire vrai, l'école reste et restera toujours utile pour le devenir de l'humanité. Sans elle, les pays s'arrêtent et reculent, donc pas de développement.

Faustin Akono

José Destin Mbalou Baheta, ancien agent de la SGENC-Congo et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son fils, Amour Grâce Destiné Mbalou en service au Grand hôtel de Kintélé, survenu le 23 novembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Nganzimpiaka à la Frontière (référence hôtel Vignon) près du Commissariat de police.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



COOPÉRATION

La Bulgarie préconise une relation gagnant-gagnant avec le Congo

Lors de la célébration des soixante ans des relations diplomatiques entre les deux pays, le 29 novembre à Brazzaville, le consul honoraire de la Bulgarie, Joseph Christian Niamby, a mis un accent sur la consolidation d'une coopération gagnant-gagnant.

« Nous souhaitons mettre en œuvre l'important consensus établi par les chefs d'Etat de nos deux pays et maintenir le cap d'un partenariat stratégique global bulgare-congolais stable et mutuellement bénéfique », a fait savoir le consul honoraire de la Bulgarie, en présence des diplomates et de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, ayant représenté le gouvernement à l'occasion de la commémoration des soixante ans des relations diplomatiques entre la Bulgarie et le Congo.

Ainsi, le consul Joseph Christian Niamby a annoncé la tenue d'une commission mixte afin de revoir tous les domaines de coopération. « En attendant, la Bulgarie apporte son soutien au gouvernement congolais dans le renforcement des



Les participants à l'événement / Adiac

« En attendant, la Bulgarie apporte son soutien au gouvernement congolais dans le renforcement des relations économiques et commerciales ainsi que la coopération dans les domaines culturel, sanitaire, agricole, scientifique, technologique et de l'éducation »

relations économiques et commerciales ainsi que la coopération dans les domaines culturel, sanitaire, agricole, scientifique, technologique et de l'éducation », a-t-il indiqué. En rappel, en 2023 des accords de coopération ont été conclus entre la chambre de commerce de la Bulgarie et celle de Pointe-Noire pour un meilleur développement du tissu économique. Après quarante ans d'absence en terre congolaise, le consulat honoraire de la Bulgarie a été rouvert le 2 août 2023.

Exposition

Cette célébration des relations diplomatiques entre la Bulgarie et le Congo qui datent de 1964 a été ponctuée par la première exposition d'anciennes œuvres d'art bulgares que l'ensemble des acteurs invités a eu l'honneur de découvrir au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Rominique Makaya

RÉFLEXION

Sur la menace nucléaire ...

Qu'une grande puissance comme la Russie en vient à brandir la menace nucléaire, c'est-à-dire l'emploi d'une arme de destruction massive afin d'imposer sa loi dans son environnement immédiat, témoigne de façon très inquiétante que le monde dans lequel nous vivons est plus instable, plus dangereux que jamais. Ceci alors même que les progrès techniques et scientifiques générés tout au long des dernières décennies auraient dû, en bonne logique, asseoir enfin la paix mondiale sur des bases plus solides.

Cette réflexion, qui résume la crainte générale générée par les récents propos du président Vladimir Poutine concernant l'emploi éventuel d'une arme nucléaire dans la guerre qu'il livre à

l'Ukraine au cœur de l'ex-empire soviétique, fait revivre la terrible crise humaine que provoqua, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, le tir par les Etats-Unis de deux armes nucléaires sur les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki. Elle rouvre des blessures qui ne se fermeront jamais en raison des pertes humaines et des dégâts matériels que ces armes ont provoqués.

Ce que nous devons tous comprendre aujourd'hui afin de prévenir le pire est bien le fait que l'homme moderne n'est pas plus sage, pas plus raisonnable, pas plus pacifique que l'homme d'hier et qu'il peut donc à tout instant réemployer sur le terrain les armes contre lesquelles la communauté internationale s'est organisée tout au long des dernières décennies. Une réalité

d'autant plus dangereuse, inquiétante que les tensions se multiplient et s'aggravent en Europe de l'Est, au Proche et au Moyen-Orient, en Asie du Sud et dans l'océan Pacifique.

Dans ce nouveau contexte, rien n'est plus important que la mobilisation du Tiers monde, c'est-à-dire des peuples dits « émergents » de l'Afrique, de l'Amérique du Sud, de l'Asie, afin de modifier les structures de la communauté mondiale créées au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi que nous l'avons écrit ici même à plusieurs reprises ces derniers mois, le temps est venu, indiscutablement, de réformer en profondeur l'Organisation des Nations unies, tout particulièrement le Conseil de sécurité qui est théoriquement l'institution internationale la plus sûre pour

protéger l'humanité contre les éventuels conflits qui menacent la paix mais qui n'en reflètent pas la réalité présente.

La menace d'un emploi de l'arme nucléaire brandie ces derniers jours par le président russe sonne en réalité comme une alarme que personne ne peut plus ignorer ou feindre d'ignorer. Même s'il est, en effet, très peu probable, cet emploi éventuel prouve que la folie humaine demeure bien réelle et qu'il faut donc en prévenir sans attendre les effets qui seraient inévitablement dramatiques

Voyons si cet appel à la raison sera entendu par ceux et celles auxquels il s'adresse. Nous sommes nombreux, très nombreux sur les cinq continents à l'espérer et à le dire ou à l'écrire.

Jean-Paul Pigasse